

COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 mai 2015 à 20h00

Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire sur un avis de la présidente daté du 29 avril 2015

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Jussy

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2015
- 2.Communications du bureau du conseil municipal
- 3.Communications générales du maire et des adjoints
- 4.Adoption des comptes communaux 2014. Délibération
- 5.Adoption des crédits budgétaires complémentaires 2014. Délibération
- 6.Fonctionnement de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Rapport succinct
- 7.Adoption des comptes 2014 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Résolution
- 8.Compte rendu administratif 2014. Présentation et adoption
- 9.Zone 30 km/h. Village de Jussy. Délibération
- 10.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours
- 11.Divers

Séance ouverte à 20h00

Séance levée à 21h35

Présidence de séance : Myriam Rivollet, présidente du conseil municipal

Secrétaire du conseil municipal : René Beaud

Présents : Josef Meyer, maire

Anne-Françoise Morel, adjointe

Denis Chenevard, adjoint

Jean Daniel Baud, Nicolas Emmenegger, Catalina Kauz, Alain Magistra, Richard McAllister, Louise Martin, Géraldine Mathieu, Philippe Othenin Girard, Olivier Sommer, conseillers municipaux

Excusés: Sandra Bolzonello, Cyril Bugnon, Patricia Crousaz Pantet, conseillers municipaux

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2015

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2015

4931 Ce dernier est adopté sans remarque particulière avec les remerciements à son auteur

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du bureau du conseil municipal

4932 Rien de particulier à signaler

Communications générales du maire et des adjoints

Communications générales du maire et des adjoints

4933 M. Josef Meyer, maire.

M. le Maire remercie les organisateurs et les bénévoles des manifestations qui viennent de se dérouler à Jussy. La vogue qui connaît un succès incroyable. Des éléments perturbateurs viennent assombrir ce tableau. Il s'agit d'un phénomène lié aux jeunes, extérieurs au village, qui se retrouvent autour du temple pour y consommer de l'alcool importé sur le lieu de la fête. La seconde manifestation concernait le spectacle de gala de la danse intergénérationnelle. Une soirée inoubliable pour les élèves de notre école, un spectacle haut en émotions qui laissera un souvenir inoubliable aux jeunes comme à nos aînés. Un grand travail a réalisé au niveau de la tenue et du regard sur l'autre. Félicitations aux enseignants et à l'équipe communale très engagée dans ce projet.

Chômage. Très légère baisse à fin avril avec 26 personnes inscrites. La Fondation de la commune de Jussy pour le logement a soumis une offre pour l'acquisition d'un petit immeuble à la route de Jussy. La décision finale appartiendra à ce Conseil. Constructions sauvages sur la commune de Jussy. Le Conseil d'Etat a répondu à notre courrier du 27 mars en date du 6 mai 2015. Le département semble suivre l'évolution de ces dossiers. Une décision de remise en état aurait été prononcée et des amendes délivrées.

Plan directeur cantonal. Il a été adopté par le Conseil Fédéral. Cette approbation nécessitera en outre la valorisation de secteurs qui sont déjà en zone à bâtir et la densification de la zone villa. Séance des communes d'Arve et Lac à Jussy. Elle se déroulera le 18 mai prochain. A l'ordre du jour des discussions sur les infrastructures sportives de la région, les liaisons transversales des TPG, l'éclairage public intelligent, le développement de la fibre optique, etc. La soirée se terminera par un repas à l'auberge de la Couronne.

Arrêt du bus à Monniaz. Depuis de nombreuses années des discussions sont menées avec les TPG afin de déplacer l'arrêt situé dans le village de Monniaz à la route de Monniaz avec la création d'une boucle permettant aux bus de manœuvrer sur cette artère. Un plan est mis en circulation auprès des conseillers.

Genève à la rencontre de la Suisse. Une caravane sillonne la Suisse à l'occasion des 200 ans de l'entrée de Genève dans la Confédération. M. le Maire a participé à cet événement lors des arrêts à Lucerne et à Altdorf.

Cfpne de Lullier. Le rapport d'activités 2014 nous a été adressé, il est consultable auprès du secrétariat.

Anne-Françoise Morel, adjointe.

Approbation de délibération. Le département Présidentiel a approuvé la délibération portant sur un crédit de CHF 220'000.00 destiné à la création d'un parking communal.

Denis Chenevard, adjoint.

DALE. Offices des autorisations de construire.

Préavis favorable délivré par la commune de Jussy pour l'aménagement de 3 cibles au pistolet 25m, suppression de 2 cibles 300m, construction d'un nouveau pare-balles et suppression du pare-balles de la ligne de tir à 300m.

Autorisations délivrées. M. et Mme de Reynies, route des Beillans 27. Agrandissement et transformation d'une villa. M. et Mme Menke, route de la Gara 45. Transformation d'une ferme avec dépendances, pose de panneaux solaires en toiture. M. et Mme Serge et Katia Frety, 12 ch. de la Moniasse. Transformation et rénovation d'une villa.

Adoption des comptes communaux. Délibération

Adoption des comptes communaux.
Délibération

4934 Aucune question particulière n'étant posée, la commission Administration ayant préavisé favorablement ces derniers, Mme la Présidente donne lecture de la délibération

Proposition du Maire et des adjoints relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2014

Vu le compte administratif pour l'exercice 2014 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2014 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département de l'intérieur et de la mobilité,

vu le rapport de la commission administration du 27 avril 2015,

vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire et de ses adjoints,

le Conseil municipal

Décide

Par 9 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION, à l'unanimité

1.D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2014,
2.D'approuver le compte de fonctionnement 2014 pour un montant de CHF 4'532'004.03 aux charges et de CHF 4'534'251.79 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 2'247.76,

3.D'approuver le compte d'investissement 2014 pour un montant de CHF 000.00 aux dépenses et de CHF 000.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 000.00,

4.D'approuver le financement des investissements nets de CHF 000.00 par l'autofinancement à raison de CHF 499'924.76 au moyen de la somme de CHF 497'677.00 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement

s'élevant à CHF 2'247.76, l'excédent de financement s'élevant à CHF 499'924.76.

5.D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 2'247.76 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2014,

6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2014, totalisant à l'actif un montant de CHF 19'818'057.25 qui se compose de :

Patrimoine financier (natures 10 à 13)	9'055'954.89
Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	10'762'102.36
Avances aux financements spéciaux (nature 18)	0.00
Découvert (nature 19)	0.00

Total de l'actif 19'818'057.25

et au passif un montant de CHF 19'818'057.25 qui se compose de :

Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	195'751.06
Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	524'071.75
Engagements envers des entités particulières (nature 23)	68'952.45
Provisions (nature 24)	3'354'154.30
Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	409'331.90
Fortune nette (nature)	15'265'795.79
Total du passif	19'818'057.25

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2014 à CHF 18'932'500.00

Par 9 Oui, 0 Non, 0 abstention, à l'unanimité, cette délibération est acceptée. Les comptes communaux sont ainsi adoptés.

Adoption des crédits budgétaires complémentaires 2014. Délibération

Adoption des crédits
budgétaires
complémentaires
2014. Délibération

4935 Personne ne demandant la parole, Mme la Présidente donne lecture de la délibération.

Proposition du Maire et de ses adjoints relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir

Vu le rapport de la commission administration du 27 avril 2015, vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition du Maire et de ses adjoints,

le Conseil municipal

DECIDE

par 9 oui, 0 non, 0 abstention, à l'unanimité,

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2014 suivants pour un montant total de CHF 384'397.33, selon liste annexée.
2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Fonctionnement de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Rapport succinct

Fonctionnement de la
Fondation de la
Commune de Jussy
pour le Logement.
Rapport succinct

- 4936 M. Denis Chenevard donne lecture de son rapport sur le fonctionnement de la Fondation du Logement de la commune de Jussy. Il rappelle la fin des travaux pour les nouveaux immeubles à la route de Jussy et énumère l'ensemble des travaux réalisés dans l'immeuble de Lullier.
- Des questions sont posées afin de connaître le montant des émoluments à payer dans le cadre de la création des cédules hypothécaires aux fins de garantir les crédits et de baisser de manière substantielle l'engagement de la commune de Jussy. Sur la base de ses liquidités actuelles, la Fondation va déjà rembourser CHF 600'000.00 à la commune de Jussy

Adoption des comptes 2014 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Résolution

Adoption des comptes
2014 de la Fondation
de la Commune de
Jussy pour le
Logement. Résolution

- 4937 Les questions étant épuisées, Mme la Présidente donne lecture de la délibération.

APPROBATION DES COMPTES 2014 DE LA FONDATION DE LA COMMUNE DE JUSSY POUR LE LOGEMENT

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'article 13, alinéa 2 des statuts de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement du 06 janvier 1992,

Vu la présentation des comptes 2014 et leur approbation au Conseil de Fondation en date du 22 avril 2015,

Vu le préavis de la commission administration du 27 avril 2015,

Vu le rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de revision s.a. à Genève, du 24 avril 2015,

Sur proposition du Maire et de ses adjoints qui préavisent favorablement ces comptes,

Le Conseil municipal,

D E C I D E

Par 9 Oui, 0 Non et 0 Abstention, à l'unanimité

a) D'approuver les comptes 2014 de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement, s'élevant aux produits à CHF 80'026.67 et aux charges à CHF 74'120.10 laissant apparaître un excédent de recettes de CHF 5'906.57,

b) D'approuver le bilan au 31.12.2014 qui présente à l'actif et au passif un montant de CHF 24'723'666.77,

c) Les fonds propres de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement s'élèvent au 31.12.2014 à CHF 5'138'015.37.

Cette délibération est donc adoptée à l'unanimité..

M. le Maire profite de remercier le Conseil pour ces votes favorables et présente ses remerciements à Mme Anne-Françoise Morel pour la bonne tenue du ménage communal. Cet exercice n'a pas été facile avec la mise en place du frein aux dépenses. Il félicite également le bureau de la Fondation, Mme Géraldine Mathieu, M. Richard McAllister et son président pour l'excellent travail accompli durant cette législature qui s'achève

Compte rendu administratif 2014. Présentation et adoption

Compte rendu
administratif 2014.
Présentation et
adoption

4938 M. le Maire rappelle que ce document a été adressé aux conseillers municipaux par voie électronique. La mise en page doit être encore terminée par le graphiste. Les remarques communiquées par M. Jean-Daniel Baud et Mme Myriam Rivollet seront prises en compte dans la dernière version. Au vote, Mme la Présidente peut annoncer que ce dernier est adopté par 9 voix, sans opposition.

Zone 30 km/h. village de Jussy. Délibération

Zone 30 km/h. village
de Jussy. Délibération

4939 M. le Maire reprend la parole. Il explique que l'arrêté et l'autorisation de construire sont rentrés en force ce jour. Il est important de voter cette délibération car la part dévolue au canton dans le cadre de ces travaux figure au budget 2014. Les soumissions sont rentrées. Le montant nécessaire est plus haut que prévu, c'est pourquoi le montant à voter s'élève à CHF 190'000.00. Le prix des totems étant plus élevé que prévu. M. Olivier Sommer s'étonne que les remarques de l'association des propriétaires de tracteurs ne figurent pas sur les plans. Un élément peut-être supprimé mais pas déplacé. Il demande donc un vote nominatif sur cet objet. M. le Maire tient à lui répondre qu'un engagement très fort a été pris en faveur du monde agricole

afin de ne pas réaliser des éléments qui pourraient poser problème.

M. Sommer estime que la population n'a pas été bien consultée sur ce projet. M. Jean-Daniel Baud et M. Josef Meyer rappellent la séance d'information organisée pour l'ensemble de la population. Le Conseil municipal était le relai avec la population. M. Sommer estime que ce projet ne fait pas l'unanimité. Il est également rappelé que Mme Sandra Bolzonello avait émis des idées pour le choix des portes d'entrée dans la zone 30km/h. Plus personne ne demandant la parole, elle passe aux voix la requête de M. Olivier Sommer qui demandait un vote nominatif. Demande acceptée par une majorité des conseillers. Elle donne ensuite lecture de la délibération.

Vu la volonté politique de créer une zone 30 km/h au centre du village de Jussy,

Vu la volonté de diminuer les nuisances sonores envers les riverains,

Vu la participation financière de l'Etat de Genève aux travaux sur la route cantonale qui traverse le village,

Vu les études menées par la société Trafitec SA, notre mandataire commun,

Vu le tableau des coûts, établi par la société Trafitec SA, en date du 7 mai 2015

Vu le vote de principe favorable du Conseil municipal du 02 février 2015 qui préavisait favorablement cette réalisation, par 08 Oui, 2 Non et 1 Abstention

Vu le préavis favorable de la commission Travaux publics et Sécurité, dans sa séance du 09 mai 2015

Vu le montant de CHF 150'000.00, porté au budget des investissements 2015 pour la réalisation de ces travaux,

Vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al.1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition de l'exécutif,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Décide par un vote nominatif, par 7 OUI, 2 NON, 0 ABSTENTION

1. De réaliser les divers travaux nécessaires à la réalisation d'une zone 30km/h à sur les routes et chemins communaux ainsi que sur la route de Bellebouche (DP Cantonal), représentant un coût total estimé à CHF 380'000.00

2. D'ouvrir un crédit de CHF 190'000.00 pour la réalisation de la partie des travaux situés sur les routes et chemins communaux,

3. De comptabiliser ce montant au compte des investissements puis de le porter à l'actif du bilan de la commune de Jussy, dans le patrimoine administratif,

4. Bien que ces travaux seront financés par les liquidités communales, d'autoriser M. le Maire, le cas échéant, à emprunter le montant nécessaire à la réalisation de ces derniers auprès de l'établissement financier de son choix,

5. D'amortir la dépense nette à partir du 31.12.2016 au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 62.331,

6. Les travaux concernant la route de Bellebouche, (DP cantonal) seront financés par le compte de fonctionnement. C

Cette délibération est acceptée par un vote nominatif, selon détail

ci-dessous, par 7 Oui et 2 Non

BAUD JEAN-DANIEL	Oui
EMMENEGGER NICOLAS	Oui
KAUZ CATALINA	Oui
MAGISTRA ALAIN	Non
MARTIN LOUISE	Oui
MATHIEU GERALDINE	Oui
MC ALLISTER RICHARD	Oui
OTHENIN-GIRARD PHILIPPE	Oui
SOMMER OLIVIER	Non

Rapports des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

Rapports des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

- 4940 Travaux Publics et Sécurité, M. Jean Daniel Baud, président et M. Josef Meyer, maire. Séances les 6 et 9 mai. Thèmes abordés, le tri des déchets avec une équipe de jeunes qui fonctionnent assez bien, le succès mitigé du stand Sakatri lors de la vogue. Intérêt manifeste le dimanche. Campagne d'information en bordure des routes. Levée des déchetteries par Transvoirie qui a remporté le marché pour les communes de Presinge, Puplinge, Choulex et Meinier. L'autorisation pour la déchetterie de Lullier devrait nous parvenir prochainement. Le parcage dans la commune. La zone bleue. Le Parking de la route de Juvigny. Terminus du bus C à Monniaz ; insister auprès des douanes pour revoir leur position et la participation au dernier exercice des pompiers.
- Bâtiments, M. Nicolas Emmenegger, vice-président et M. Denis Chenevard, adjoint.
- Pas eu de nouvelle réunion. Les travaux débiteront prochainement à l'ancienne chapelle.
- Urbanisme, Mme Géraldine Mathieu présidente et M. Josef Meyer, maire.
- Séance avec notre mandataire et le maire de Meinier M. Marc Michela pour discussion sur les expériences en la matière.
- Administration, M. Alain Magistra, président et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.
- Séance le 27 avril. Intranet communal sera en place pour le 1er septembre. GIPE Meinier.
- Ecoles et Sports, Mme Myriam Rivollet et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Pas eu de nouvelle séance.
- Le procès-verbal est actuellement en relecture. Promotions scolaires du 27 juin prochain. La P'tite Cabane. La rentrée scolaire. A pieds à l'école.
- Jeunesse et Vie sociale, Mme Catalina Kauz présidente et M. Denis Chenevard, adjoint.
- Pas eu de nouvelle séance. Les conseillers sont priés de s'inscrire pour la sortie du 27 mai Dossier 1er août sera transmis à la nouvelle équipe.

Divers

Divers

4941 M. Philippe Othenin Girard.

Invitation à une séance sur le développement durable. A faire suivre à tous les conseillers. Formation dans le cadre de la gestion des déchets.

Jean-Daniel Baud.

Sortie des aînés. Libellé de l'invitation à revoir.

Mme Louise Martin.

Transmet ses vifs remerciements aux organisateurs de la sortie de fin de législature du conseil municipal

La Présidente :
Myriam Rivollet



Le Vice-Président :
Alain Magistra



Le Secrétaire :
René Beaud

